

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 379

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 16

I. – À la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« renseigne »

le mot :

« communique ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer au mot :

« dédié »

le mot :

« spécifique ».

III. – En conséquence, à ladite phrase dudit alinéa, substituer aux mots :

« s'inscrit ou non dans »

le mot :

« respecte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.